

Association Citoyenne Intercommunale des Populations  
concernées par le projet d'Aéroport de Notre-Dame-des-Landes



# ACIPA

BULLETIN D'INFORMATION AUX ADHÉRENTS  
N° 24 – Octobre novembre 2008

Notre-Dame-des-Landes • Blain • Bouvron • Casson • La Chapelle-sur-Erdre • La Chevallerais • Cordemais  
Fay-de-Bretagne • Grandchamp-des-Fontaines • Héric • Malville • Nort-sur-Erdre • Petit-Mars • Saint-Étienne-  
de-Montluc • Sautron • Savenay • Sucé-sur-Erdre • Le Temple-de-Bretagne • Treillières • Vigneux-de-Bretagne...

Internet : <http://acipa.free.fr>

E-mail : [acipa.info@free.fr](mailto:acipa.info@free.fr)

# VIGILANCE !

La mobilisation citoyenne gagne du terrain au fur et à mesure de « **l'avancée administrative** » du projet d'aéroport. Après le grand défilé qui a suivi la signature de la déclaration d'utilité publique, le pique-nique annuel de juin a été le plus important depuis la première édition en 2001 et ce, à cause du vote par les porteurs locaux du projet, d'une « **participation au financement de l'opération** », alors qu'il s'agit d'un projet d'État. Les jeunes organisateurs de l'éco-festival « **Le Plancher des Vaches** » ont voulu sensibiliser leur génération à notre lutte.

Tous ceux et celles avec qui nous échangeons, quand nous tenons le stand d'information de la



*Lors du dernier pique-nique de l'ACIPA, en juin dernier, les citoyens se sont déplacés nombreux, pour faire état de leur opposition et de leur vigilance face à l'aveuglement de certains de leurs élus.*

coordination, lors de réunions ou de festivals, dénoncent fermement ce projet destructeur et totalement dépassé de nouvel aéroport, et la vanité de ceux qui le portent. Personne ne veut payer pour cette réalisation de prestige synonyme de scandale, d'absurdité, de vision passéiste, en contradiction avec le discours officiel sur le développement durable, les économies d'énergie et

les préoccupations planétaires.

Une nouvelle action a débuté le 21 octobre, dans le but d'exercer une « **pression permanente** » face aux porteurs du projet d'aéroport. Soyons donc **VIGILANTS** devant le conseil général de Loire-Atlantique !

*La commission communication.*

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ACIPA**  
Salle Cassiopée • NOTRE-DAME-DES-LANDES  
**VENDREDI 14 NOVEMBRE 2008 • 20 heures**

# INFOS

## QUOI DE NEUF DEPUIS LA PARUTION DU BULLETIN DE MAI-JUIN ?

### **Aide au financement**

Mardi 24 juin le conseil général, jeudi 26 juin le conseil régional, vendredi 27 juin Nantes métropole ont voté le principe d'une participation au financement de la construction, puis à l'exploitation de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes (une concession de 55 ans !), au cas où l'État et le futur concessionnaire ne pourraient pas tout financer, et ceci sans qu'aucun montant soit précisé.

Dans chacune des 3 collectivités, les élus Verts sont intervenus et ont voté contre.

**Au conseil général**, 6 élus ont voté contre : Hervé Bocher, Gilles Denigot, Françoise Verchère, Chantal Ledu-Bouchaud, Claude Naud et Marcel Verger. 3 se sont abstenus.

**Au conseil régional**, seuls les élus Verts ont voté contre.

**À Nantes Métropole**, les 16 élus Verts ont voté contre, ainsi que l'élu des Alternatifs et l'élu du Modem. 5 abstentions : Michelle Gressus et Gérard Olive de Bouguenais, Pierre Garçon de La Montagne, M. Barrau de Carquefou et M<sup>me</sup> Gessant, maire de Sautron.

### **Clôture de l'appel à candidatures : et après ?**

**Le 27 octobre s'est achevé la première phase de la longue procédure visant à choisir le futur concessionnaire de l'aéroport Notre-Dame-des-Landes (NDL).**

À l'heure où nous écrivons cet article, l'organisateur de la procédure, la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) n'avait pas révélé le nom des « candidats à la candidature ». Rien ne l'y oblige d'ailleurs.

Mais le conseil général, la préfecture de Loire-Atlantique et la mairie de Nantes se sont empressés de distiller à la presse les noms des candidats potentiels, afin de laisser croire que les multinationales se bousculent au portillon pour avoir l'insigne honneur de bétonner le bocage nantais !

Il n'en est évidemment rien et les noms avancés sont ceux qui circulent depuis des mois : *Bouygues* allié à *Vinci*, *Veolia transports*, ainsi que le groupe d'ingénierie canadien *SNC Lavallin*.

Qu'importe d'ailleurs, puisque cette première étape n'a guère d'importance. Pour les groupes précités, il s'agit juste de « prendre date » pour poursuivre la consultation. Mais rien n'empêche ceux qui ont répondu à la première étape d'abandonner ensuite le projet en cours de route.

L'appel à candidatures, paru dans le journal officiel (JO) du 5 septembre 2008 (annonces n<sup>os</sup> 119 et 122), a le mérite de préciser les modalités du contrat de concession. D'une durée de 55 ans, il concerne la création du nouvel aéroport de NDL (hors dessertes routières et ferroviaires) ainsi que son exploitation et celle de Nantes Atlantique et Saint-Nazaire Montoir.

Le concessionnaire « *percevra le produit des redevances aéroportuaires et des redevances relatives à l'utilisation et à l'occupation du domaine concédé ainsi que le produit de toute autre prestation qu'il sera amené à fournir dans le cadre du contrat de concession* ».

On l'aura compris, il s'agit bien d'une délégation de service public et non d'un partenariat public-privé, comme il fût un temps envisagé. Le concessionnaire touchera ainsi sur tous les tableaux : taxes d'atterrissage versées par les compagnies aériennes, aérogares, boutiques, parkings, restaurants, sièges sociaux d'entreprises... Et, cerise sur le gâteau, « *il pourra recevoir, le cas échéant, des concours publics correspondant à une subvention d'investissement* ». Quant aux collectivités territoriales, elles se contenteront de la taxe professionnelle !

Difficile d'offrir plus beau pont d'or pour attirer les bétonneurs ! Cependant, les choses ne sont pas gagnées, surtout en pleine crise financière. Investir près de 600 millions d'euros — au minimum ! — dans un projet aussi hasardeux sur le plan de la rentabilité financière, a de quoi en refroidir plus d'un. Et la plupart des groupes pressentis estiment que le montant de l'investissement est nettement sous-évalué. Il serait, en réalité, compris entre 800 millions et 1,2 milliard d'euros, rien que pour l'aéroport !

Il va donc falloir attendre les prochaines étapes de la procédure pour voir si les groupes sont vraiment prêts à mettre l'argent sur la table. Les candidats déclarés vont recevoir, en fin d'année, le cahier des charges complet du projet. Ils seront en mesure d'estimer alors le montant réel de l'investissement, ce qui risque d'amener pas mal de surprises !

À l'été 2009, les groupes encore en lice remettront leur offre à la DGAC. Le gouvernement devra alors faire son choix et en septembre 2010, un décret du Conseil d'État avalisera définitivement le concessionnaire de NDL. Compte tenu de l'absence totale de visibilité financière du projet, espérons qu'on n'en arrivera jamais là !

## ZONE DE TURBULENCES

### **Grands projets : « À qui le tour ? »**

Nous ne pensions pas que la liste des projets reportés, modifiés ou abandonnés du conseil général, (voir « zone de turbulences » du dernier bulletin), allait s'allonger aussi vite. Serait-ce les premiers signes visibles de la récession que nous vivons ?

Après l'abandon d'une 2x2 voies entre Nort-sur-Erdre et Carquefou, voici donc qu'est reportée au moins à 2015 la déviation de Vue, au sud-Loire... Qu'est transformée en navette de bus la supposée liaison tram-train vers l'aéroport... Et que tombe à l'eau le projet de franchissement de la Loire au niveau de Paimboeuf.

À moins qu'il ne s'agisse de trouver des fonds pour financer l'aéroport ou le super périphérique sans pont ?

Pour le « super périphérique sans pont », l'idée est lancée... Mais ils ne savent pas pour quel trafic ! Une chose est sûre, ce serait encore des exploitations agricoles déstructurées, favorisant le « tout routier » et allant ainsi à l'encontre du Grenelle de l'environnement.

Quant à la construction de l'aéroport du siècle dernier, attendons encore un peu que nos élus départementaux « atterrissent » et prennent enfin conscience de leur folie des grandeurs.

## OPÉRATION CITOYENS VIGILANTS

Dans le but d'exercer une « Pression Permanente » face aux décideurs politiques du projet d'aéroport, une action devant le conseil général de Loire-Atlantique est commencée depuis le 21 octobre. Cette action pacifique nommée « Citoyens Vigilants Notre-Dame-des-Landes » consiste en une présence permanente de quelques personnes avec pancartes et tracts, tous les jours de la semaine de 8 à 18 heures, sauf le dimanche, pendant une durée indéterminée.

Plus d'une centaine de personnes sont déjà inscrites. Pour réserver votre journée — ou 1/2 journée — inscrivez-vous auprès de Yves Riou au 02 40 57 64 33 ou au 06 33 89 71 47, ou bien par mail à : [citoyenvigilantndlandes@hotmail.fr](mailto:citoyenvigilantndlandes@hotmail.fr)

## UN RECOURS POUR SUSPENDRE L'ARRÊTÉ DU 24.04.2008

Un arrêté a été signé le 24.04.2008 par la préfecture. Il autorise la pénétration des propriétés privées aux fins d'études de l'aménagement foncier (remembrement) lié au projet d'aéroport. **L'article 1** précise que les agents pourront pénétrer dans les propriétés privées, closes ou non closes... y planter des mâts, piquets, bornes et repères... élaguer des arbres et des haies.

Les opposants se sont retrouvés au tribunal administratif le 24.07.2008 pour demander au juge des référés de suspendre en urgence cet arrêté. Ce recours a été rejeté. Le juge a estimé que « *le risque réel d'atteinte au site est limité* ». Cette affaire sera jugée sur le fond dans les mois à venir.

## ÉTUDE PRÉALABLE D'AMÉNAGEMENT FONCIER

Le 1<sup>er</sup> octobre dernier à Notre-Dame-des-Landes, environ 200 personnes étaient présentes pour accueillir géomètres d'*AXIS Conseils*, expert du bureau d'études *Ouest Am'*, élus (du conseil général et des 9 communes où l'agriculture est susceptible d'être impactée par le projet), agriculteurs, propriétaires, qui étaient invités à une réunion de présentation d'un argumentaire sur l'opportunité de réaliser ou non un aménagement foncier (ou remembrement) lié au projet d'aéroport et à sa desserte routière.

Deux commissions intercommunales d'aménagement foncier (CIAF) doivent se constituer (car aéroport et desserte routière constituent chacun un projet). Elles peuvent rejeter l'opportunité d'un aménagement foncier : dans ce cas la procédure s'arrête. Si elles décident de réaliser un remembrement, une étude sur 12 mois est réalisée (sur 10 000 hectares !) qui les aidera à prendre une décision sur le mode d'aménagement foncier, la détermination du périmètre, etc.

La coordination a profité de la présence de M. Claude Bricaud, vice-président du conseil général, délégué à l'action foncière, pour lui remettre une lettre en réponse à son édito (magazine du CG de septembre) intitulé « *L'action foncière : une politique d'anticipation* »...

### Extraits :

« Vos constats sont tout à fait réels : le foncier n'étant pas renouvelable, la consommation de l'espace doit donc être **« réfléchie**

## ZONE DE TURBULENCES

### Zayrault est arrivé... Le sauveur de planète !

**EUROCITÉS**, vous connaissez ? Fondé en 1986, c'est un club d'environ 135 villes européennes de plus de 250 000 habitants. Nantes métropole y adhère depuis 1997 et se trouve être la première collectivité locale à adopter depuis peu la déclaration sur le changement climatique.

J.-M. Ayrault, en remerciement de sa prévenance en la matière, s'est vu confier en novembre 2007 la présidence du groupe de travail « *énergies et changement climatique* ».

Le 27 octobre 2008, une grand-messe aura lieu à Lyon, en compagnie de J.-L. Borloo et de F. Fillon. Alors... Cachez-moi cet aéroport que je ne saurais voir ! Montrer patte blanche à Nantes tout en prônant l'augmentation du transport aérien... Facile ! La CCEG ne faisant pas partie de Nantes métropole, on peut y jeter ses poubelles polluantes, aéroport en tête.

### Zayrault de conduite !

**et équilibrée** ». Nous vous invitons donc à abandonner au plus vite le projet de nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes, projet qui supprimerait d'un coup 2 000 hectares de terres agricoles — autant que la consommation annuelle moyenne actuelle du département — et ceci pour une nouvelle infrastructure, dont la nécessité n'a toujours pas été démontrée, et qui est un non-sens dans le contexte économique, géo-politique, financier et environnemental actuel. Si le problème à résoudre est de réduire ou de supprimer le survol de Nantes, des solutions alternatives existent et elles n'ont toujours pas été étudiées.

Concernant les lieux où « **fixer des zones d'activités stratégiques pour l'équilibre de la Loire-Atlantique** », nous ne comprenons pas pourquoi une telle zone serait implantée à Héric, alors que le nord du département souffre d'un manque évident d'activités ; la future zone d'intérêt départemental à Héric serait directement reliée au nouvel aéroport et c'est une tromperie de faire croire que « **l'agriculture pourra ainsi accroître son dynamisme et sa compétitivité, sans se soucier d'une urbanisation future** », alors que tout le bassin laitier actuel se verrait condamné par le projet de nouvel aéroport.

Par ailleurs, vous faites un lien entre les 750 hectares d'espaces naturels sensibles acquis par le conseil général et les 1 000 hectares de terrains achetés depuis 30 ans pour le projet de nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes ; les 750 hectares sont effectivement protégés par notre collectivité, mais les 1 000 hectares — et plutôt 2 000, d'ailleurs — ne seront pas protégés, mais bien livrés aux marchands de béton !

Nous tenons à préciser aussi que les 30 à 40 hectares que vous dites avoir achetés par année depuis 30 ans, **n'ont pas été retirés au compte-gouttes à l'agriculture puisqu'ils sont toujours exploités et qu'ils font toujours vivre une centaine de paysannes et paysans** ; en revanche, si l'aéroport se faisait, ce serait bien 2 000 hectares de terres agricoles qui seraient brutalement retirés à l'agriculture, et l'existence d'une cinquantaine d'exploitations agricoles qui serait remise en cause tout aussi brutalement !

Contrairement à ce que vous laissez entendre, cette opération ne serait absolument pas indolore pour l'agriculture, au contraire ! Elle ne le serait d'ailleurs pas non plus pour le conseil général

qui devrait encore participer financièrement au projet, même s'il a acheté petit à petit une partie des terrains nécessaires.

*Nous renouvelons notre opposition ferme et définitive à ce projet d'un autre âge et invitons le conseil général à accorder ses belles paroles et ses actes. La décision qu'il prend en autorisant le bétonnage de plus de 2 000 hectares de terre nourricière pour un projet inutile est un scandale : il est encore temps d'éviter de construire un éléphant blanc de plus ! Vos collègues du conseil général de Corrèze en savent quelque chose...*

*Croyez, Monsieur Bricaud, en notre détermination sans faille pour combattre partout où il le faudra, le projet d'un nouvel aéroport dans le département, à Notre-Dame-des-Landes ou ailleurs.»*

## LETTRE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Certaines associations de la Coordination — ADECA, ACIPA, Bien Vivre à Vigneux, Solidarités Écologie et Confédération Paysanne — ont reçu une lettre de Patrick Mareschal, suite à l'incident qui a provoqué l'interruption de la réunion du 1<sup>er</sup> octobre sur l'étude préalable d'aménagement foncier. Voici quelques extraits de leur réponse :

« Monsieur le Président,

*Nous réaffirmons très fermement notre opposition collective au projet de nouvel aéroport, projet inutile, nuisible et ruineux. [...]*

*Un réaménagement foncier sur 9 communes, lié au projet d'aéroport de [...] et du barreau routier est inacceptable. Par contre, nous accepterions l'étude d'un projet d'aménagement foncier qui améliorerait les conditions de travail des exploitants agricoles, mais après avoir abandonné les projets d'aéroport et de barreau routier, en supprimant la ZAD.*

*Par votre obstination et votre rejet de toutes les tentatives de dialogue, [...] vous contribuez à irriter et à durcir l'opposition constante des populations et de leurs élus [...] et ceci dans un climat social et économique qui se dégrade fortement. Nous renouvelons collectivement [...] la demande d'étude de toutes les solutions alternatives à un nouvel aéroport dans l'Ouest. [...]*

*Nous constatons que vous ne prenez pas en compte les déclarations et recommandations des conclusions nationales du Grenelle de l'Environnement : l'engagement 14 « Réaliser d'ici mars 2008, en concertation avec les parties prenantes, le schéma national des nouvelles infrastructures de transport tous modes, [...] pour évaluer globalement leur cohérence et leur impact sur l'environnement et l'économie avant toute nouvelle décision. [...] Établir et évaluer une programmation régionale des infrastructures de transport. La réalisation d'infrastructures nouvelles doit aller de pair avec l'amélioration des services, de la maintenance et de l'exploitation des réseaux existants ».*

*Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, etc.*

## ÉCO-FESTIVAL « LE PLANCHER DES VACHES »

Des jeunes de Loire-Atlantique se sont engagés pour la défense des terres de Notre-Dame-des-Landes contre le projet de nouvel aéroport. Diverses associations et artistes se sont mobilisés pour organiser un festival musical et écologique intitulé « Le Plancher des Vaches ». Tous se sont produits gratuitement, en soutien à l'ACIPA et à la Coordination d'associations et mouvements politiques opposés au projet. À l'affiche, il y

avait 8 groupes de musique, 2 sound system techno, des créateurs vidéo en live, du jonglage de feu... La coordination a tenu un stand toute la nuit. Beaucoup de jeunes sont venus s'informer et signer la pétition. Un tract a été distribué. Cette première édition a rassemblé près de 2 000 personnes.

Le bilan est positif et la prochaine édition est d'ores et déjà prévue les 1<sup>er</sup> et 2 août 2009.

Si vous voulez participer à l'organisation de ce grand festival, appelez le 06 71 00 73 69.

## DÉMISSION DU PARTI SOCIALISTE

Extrait de la lettre d'un adhérent ACIPA de Sucé-sur-Erdre à la fédération départementale du Parti socialiste de Nantes.

*« J'ai adhéré au PS en 1981 et en sors définitivement à 80 ans... Le PS semble être entré dans ce siècle à reculons, sans avoir pris conscience des transformations radicales qui attendent notre pays et le monde, comme l'ampleur et le sens des changements d'un développement soutenable qui va bouleverser, et qui bouleverse déjà, la vie des citoyens... à peine le Grenelle de l'environnement se terminait sur un consensus de tous les participants — dont le réexamen des grandes infrastructures routières et aéroportuaires — que nos responsables PS se précipitaient à Matignon, pour demander d'exempter le transfert de l'aéroport de NANTES à NDL dudit réexamen !*

*Quelle que soit la validité de ce projet aéroportuaire dans les perspectives de fin du XX<sup>e</sup> siècle, l'attitude de nos responsables PS en 2008 (et des membres des assemblées territoriales) est renversante, voire scandaleuse, en faisant « comme si » on allait engager entre 2 à 3 milliards d'euros (opacité complète du chiffrage des investissements directs et indirects, publics et privés !) pour un projet qui a maintenant une forte probabilité de ne pas répondre aux besoins de notre région dans un monde encore imprévisible, et alors qu'aucune volonté ne s'est manifestée pour désengorger Nantes, le moment venu, par l'utilisation en réseau des 3 pistes de proximité existantes, au moins dans l'attente d'un peu de visibilité !*

*Il est difficile de respirer et de construire dans cette ambiance d'opacité et de non-dits, au régional, comme au national. J'ai néanmoins l'espoir qu'un rassemblement se fera, sur nos valeurs de justice et de solidarité, mais à partir d'une analyse sérieuse des inconditionnels d'avenir de notre planète, associant étroitement les aspirations de vie de nos concitoyens, avec celles, trop souvent absentes, de nos frères du Monde. »*

J. M.-G.

## ZONE DE TURBULENCES

### Une compagnie qui paie ses passagers !

« La compagnie britannique *Flybe* a dû avoir recours à des acteurs pour remplir ses avions : son contrat avec l'aéroport de Norwich l'obligeait à transporter 15 000 personnes vers Dublin et Londres au cours d'une année. Pour atteindre ce quota, la compagnie a fini par faire appel à des figurants pour combler les 172 places manquantes...

Un stratagème malin qui lui a permis de faire l'économie des 345 000 euros d'amende prévus par le contrat ».

(Magazine « Maxi » du 02.06.2008).

# EN BREF

## • Nouveaux entrants à la Coordination

– **La France en Action**, mouvement politique créé par Jean-Marc Governatori pour *une économie respectueuse, une santé orientée prévention, une éducation pour le XXI<sup>e</sup> siècle, une écologie active, une nouvelle démocratie*. Ce mouvement nous rejoint notamment au niveau de l'écologie.

À ce jour, ce sont donc **24 associations et organisations** qui œuvrent ensemble au sein de la Coordination.

Et en soutien :

– **Sèvre Propre 2015**, association de Vertou, qui rayonne sur tout le cours de la Sèvre pour une bonne qualité des eaux, la protection des zones humides et le non bétonnage des espaces naturels.

## • Air France ferme des lignes depuis Nantes

Nantes-Genève et Nantes-Brest vont fermer et le PDG d'Air France veut créer des lignes TGV pour les liaisons de moins de deux heures. « *En dessous de deux heures pour une liaison TGV, l'avion ne sait pas concurrencer le train* » dit-il. (Ouest-France du 11.09.2008)

## • Lu sur le site de l'Association pour le Nouvel Aéroport Toulouse Ariège Pyrénées (ANATAP) :

– *La relocalisation de l'aéroport de TOULOUSE BLAGNAC, loin de contredire les conclusions du Grenelle de l'environnement, en suit tout à fait la logique puisqu'il s'impose comme une nécessité pour limiter les nuisances sonores et visuelles et diminuer l'exposition aux risques.*

– *Le projet sera élaboré dans le cadre d'une relation de confiance et de transparence avec les territoires et avec les riverains concernés, pour une coopération performante sur*

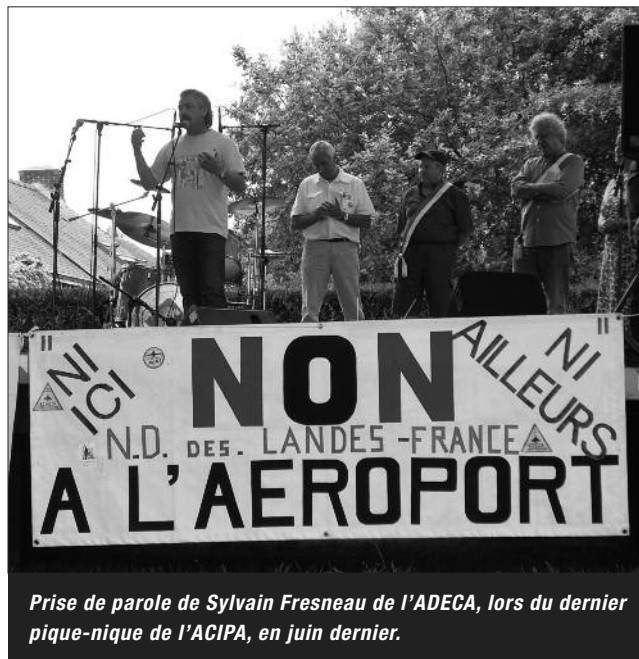
## ZONE DE TURBULENCES

### Lettre à François Fillon, premier ministre de la France

Merci François, grâce ton excès de « z'ailes » pour tes trajets domicile-travail réguliers, tu participes à remonter le taux de fréquentation (et aussi de CO<sub>2</sub>) de l'aéroport d'Angers. Il est vrai que l'avion est idéal pour décompresser... Mais, arrêtes un peu de ne penser « qu'à tes nerfs » et adoptes le TGV, c'est bon pour le **service public** et recommandé par ton Environnement.

Tu devrais savoir qu'en l'air, ce n'est pas comme en politique, il est facile de se faire descendre, même par un plus petit que soi. On dit qu'avec l'avion c'est plus sûr, c'est vrai ! Mais en cas d'accident, il est surtout plus sûr d'y rester...

Alors pense à toi, à ta famille, à tes enfants, à la Planète que tu veux leur laisser. Et alors, ils pourront enfin dire plus tard : « **Merci Papa !** ».



Prise de parole de Sylvain Fresneau de l'ADECA, lors du dernier pique-nique de l'ACIPA, en juin dernier.

*le plan économique et social, ainsi que pour une gestion maîtrisée de l'impact environnemental.*

Du déjà vu, déjà lu, déjà entendu !

## • Le Pôle de renaissance communiste en France (PCRF)

Le PCRF de Loire atlantique se prononce contre le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes et invite ses adhérents et sympathisants à se joindre à l'action des différents collectifs, riches de leur diversité, œuvrant pour l'abandon de ce projet néfaste.

## À LIRE

Dans *Le Monde Diplomatique* d'octobre 2008, « **Payer les passagers pour voyager** », par Yves Kengen. Article sur le « low cost » vivant aux crochets des subventions publiques.



« **Mégalomanie Urbaine : la spoliation des espaces publics** », par Mark Douglas Lowes. Où comment « *À Vancouver, les citoyens ont réagi avec colère au projet de relocalisation du Molson Indy (course automobile) dans un parc de leur quartier et ont forcé le promoteur à renoncer à ce projet insensé. L'auteur montre comment cette communauté s'est mobilisée contre l'idéologie de la « ville internationale* ».

*En ces temps où les communautés locales sont attaquées de toutes parts, il est impératif de souligner ces cas où des citoyens agissent comme si leur ville « leur appartenait à eux » et non à l'élite du milieu des affaires ».*

« **Manifeste pour la Terre et l'Humanisme** » de Pierre Rabhi aux éditions Actes Sud. Le titre en dit déjà long, mais voici juste une phrase : « *Pour que les arbres et les plantes s'épanouissent, pour que les animaux qui s'en nourrissent prospèrent, pour que les hommes vivent, il faut que la terre soit honorée.* »

# ACIP ACTIONS

- **le 28 juin** nous nous sommes déplacés à Bostens (Landes) pour répondre à l'invitation de l'association Alternative Régionale Langon Pau (contre le projet d'autoroute A65) qui organise, depuis 2005, une journée baptisée « L'appel des 9 fontaines ». Nous sommes intervenus sur le projet d'aéroport dans le cadre de l'actualité « Grenelle ».
- **le 29 juin**, lors du pique-nique annuel et citoyen, l'ACIPA a accueilli des délégations anglaise et toulousaine qui luttent aussi contre l'extension ou la délocalisation d'aéroports. « **Soyons optimistes car, ensemble, on peut gagner** » ont-elles déclaré.
- **le 7 juillet**, nous avons participé aux actions menées sur 90 km, lors du passage du Tour de France en Loire-Atlantique.
- **le 15 juillet**, l'ACIPA était présente à Treffieux pour accueillir « l'AlterTour pour la biodiversité cultivée et une planète non dopée ». Gilles Philippot, agriculteur et conseiller général (ayant voté pour le financement de l'aéroport) a été interpellé à l'occasion de son passage sur cette manifestation.
- **le 11 septembre**, l'ACIPA a été invitée à la réunion plénière des Verts pour faire le point sur les actions et recours menés contre le projet d'aéroport.
- **les 12, 13 et 14 septembre**, l'ACIPA a tenu le stand de la coordination au festival Humus dans le sud-loire.
- **le 18 septembre**, l'ACIPA a participé à Donges au rassemblement contre les agro-carburants qui utilisent la Terre Nourricière et a rencontré dans l'après-midi le secrétaire de Nathalie Kosciusko-Morizet, en visite à Saint-Nazaire.
- **le 21 septembre**, l'ACIPA a applaudi « les Batraciens » qui ont joué une pièce de théâtre, à La Vache Rit, en soutien à la coordination.
- **le 25 septembre**, nous étions à Plessé, invités par l'association « PAS BÊTE LA FÊTE » pour une réunion d'information. Solidarités Écologie y a présenté son diaporama « Conservons Nantes Atlantique ! ».
- **le 26 septembre**, l'ACIPA, Solidarités Écologie et l'ADECA sont intervenues lors d'une réunion d'information organisée par la municipalité de Blain.
- **le 27 septembre**, nous avons tenu le stand de la coordination au festival de la Désobéissance et de l'Insoumission, à Treffieux, et animé le lendemain un atelier sur « La réappropriation des terres agricoles ».
- **le 1<sup>er</sup> octobre**, nous étions nombreux devant la mairie de Notre-Dame-des-Landes pour la réunion de présentation de la procédure d'aménagement foncier lié au projet d'aéroport et à la desserte routière.

## ACIPA 2009 — ADHÉSION — RÉ ADHÉSION

À remplir en lettres majuscules SVP (cochez les cases correspondantes).

Adhésion familiale 15 €     Adhésion individuelle 12 €

	Nom	Prénom	Date de naissance
<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> M <sup>me</sup> <input type="checkbox"/> M <sup>lle</sup>			

Adresse .....

Code postal ..... Commune .....

Téléphone ..... E-mail .....

Pour une **adhésion familiale**, veuillez indiquer ci-dessous les noms, prénoms et dates de naissance des autres adhérents **âgés de 18 ans et plus** :

	Nom	Prénom	Date de naissance
<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> M <sup>me</sup> <input type="checkbox"/> M <sup>lle</sup>			
Enfants ou autres membres majeurs de la famille :			

Souhaitez-vous participer à la vie de l'association au niveau local ?  Régulièrement.  Occasionnellement. Dans une de ses commissions ?  Oui.  Non.

Règlement par chèque à l'ordre de : ACIPA – Adhésions – B.P. 5 – Notre-Dame-des-Landes (ou à remettre au correspondant local).

Site Web : <http://acipa.free.fr> – Téléphone 02 40 57 20 29 – E-mail : [acipa.info@free.fr](mailto:acipa.info@free.fr)

Les informations demandées ne seront utilisées que pour la gestion de l'association. Conformément à la loi Informatique et Libertés (article n° 34), vous disposez d'un droit d'accès et de modification aux informations qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à [acipa@free.fr](mailto:acipa@free.fr) ou à ACIPA – B.P. 5 – 44130 Notre-Dame-des-Landes.